

46 ème Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies

Point à l'ordre du jour 3 : Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et autres contenus montrant des violences sexuelles sur les enfants, Mama Fatima Singhateh

Genève, le 1er mars 2021

Intervention : Geneviève COLAS pour Caritas Internationalis

Madame la Présidente,

Caritas Internationalis remercie la Rapporteuse Spéciale pour son analyse de l'impact de la Covid-19 sur l'exploitation des enfants.

Pendant la pandémie, des Caritas nationales et autres associations contre la traite des êtres humains ont constaté l'utilisation croissante des enfants à des fins d'exploitation sexuelle. Alors que beaucoup de jeunes utilisaient internet pour leur scolarité, des sites pornographiques étaient rendus gratuits et facilement accessibles. Ces sites hameçonnent des enfants pour que leur image serve à la pornographie. Ils facilitent le repérage d'enfants par des réseaux de proxénétisme qui les prostituent.

Des enfants de personnes victimes de traite ont aussi perdu leur abri.

Cependant, les organisations de la société civile restent engagées, en présentiel et à travers des plateformes digitales.

En Europe, la majorité des victimes de traite identifiées sont des filles. Une victime de la traite sur quatre est un enfant. Les victimes d'exploitation sexuelle cumulent parfois aussi esclavage domestique, obligation à mendier, contrainte à commettre des délits, mariages forcés...

Beaucoup d'instruments légaux internationaux sur la traite existent. Mais ce qu'il manque parfois le plus, c'est la volonté politique pour qu'ils soient traduits en lois nationales effectives.

Nous appelons les Etats, la communauté internationale et les différents acteurs à s'engager pour:

1. **Appliquer les lois pour combattre la traite des enfants** ; celles contre la criminalité organisée et celles pour leur accès à la protection sociale.
2. **Créer des processus qui permettent aux enfants victimes d'avoir accès à la justice** et de recevoir les dommages et intérêts auxquels ils ont droit.
3. **Responsabiliser le secteur privé** contre l'exploitation du travail des enfants **dans toute la chaîne d'approvisionnement** afin que les produits soient délivrés dans des conditions de travail digne.
4. **Soutenir les organisations de la société civile** : celles qui accompagnent les enfants ; et celles qui contribuent à détecter l'exploitation sexuelle des enfants sur les plateformes digitales.
5. **Fournir un appui aux animateurs qui sensibilisent les communautés aux droits de l'enfant.**
6. **Conscientiser l'opinion publique sur la responsabilité de chacun pour lutter contre la traite** à travers ses choix de style de vie, de consommation, d'investissement et d'action solidaire... afin de ne pas mettre en danger la vie de millions d'enfants dans le monde.
7. **Ne jamais oublier que toute politique** de prévention et lutte **contre l'exploitation doit s'inscrire** dans un temps long allant **au-delà de la majorité des jeunes.**

Il est temps d'agir ensemble, à l'écoute des enfants et avec eux.

Merci Madame la Présidente.